

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 DÉCEMBRE 2012

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 14/12/2012

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 28/12/2012

Délibération n° D-2012-618

**AÉRODROME DE NIORT-MARAIS POITEVIN - CONTRAT 'CARTE
D'AVITAILLEMENT TOTAL RAFFINAGE MARKETING'**

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORSTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Jacques TAPIN, Madame Delphine PAGE, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Madame Annie COUTUREAU, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Julie BIRET, Madame Gaëlle MANGIN, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Annie COUTUREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel PAILLEY, Madame Elsie COLAS, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Excusés :

Madame Blanche BAMANA, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Maryvonne ARDOUIN.

Direction Patrimoine et Moyens

**AÉRODROME DE NIORT-MARAIS POITEVIN -
CONTRAT 'CARTE D'AVITAILLEMENT TOTAL
RAFFINAGE MARKETING'**

Madame Chantal BARRE, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

L'aérodrome de Niort-Marais Poitevin est équipé d'une station de distribution de carburants aéronautiques de type « automate » appartenant à la société TOTAL. Elle permet l'avitaillement des aéronefs en AVGAS 100LL et JET A1.

Actuellement et conformément aux modalités de la convention existante avec TOTAL, seuls les clients détenteurs d'une carte AIR TOTAL peuvent bénéficier de l'avitaillement en carburant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Or, il s'avère que des compagnies aériennes européennes (anglaises, suisses, italiennes ou espagnoles), atterrissent à l'aérodrome, mais ne sont pas titulaires de la carte TOTAL et ne peuvent pas ainsi s'approvisionner en carburant.

De plus, il arrive occasionnellement que des pilotes d'aéronefs, non détenteurs également de cette carte, atterrissent à Niort, volontairement ou par déroutement et ne soient pas en capacité de repartir.

Afin de pallier ces inconvénients et rajouter une prestation de service en développant l'accueil d'une clientèle professionnelle, je vous propose de signer un contrat « carte d'avitaillement » avec la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING. Il permettra à la Ville de Niort et à son aérodrome de détenir une carte AIR TOTAL pour vendre à titre accessoire dans le cadre de sa régie de recettes, du carburant JET A1.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver le contrat « carte d'avitaillement » avec la société TOTAL RAFFINAGE MARKETING ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Madame le Maire de Niort
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD